



PHARMACIES

FICHE D'AIDE À LA DÉLIVRANCE DE **COMPLÉMENTS NUTRITIONNELS ORAUX**



LES COMPLÉMENTS NUTRITIONNELS ORAUX, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Les compléments nutritionnels oraux (CNO) sont des préparations **hyperénergétiques et/ou hyperprotéiques**, enrichies en **vitamines et minéraux**.

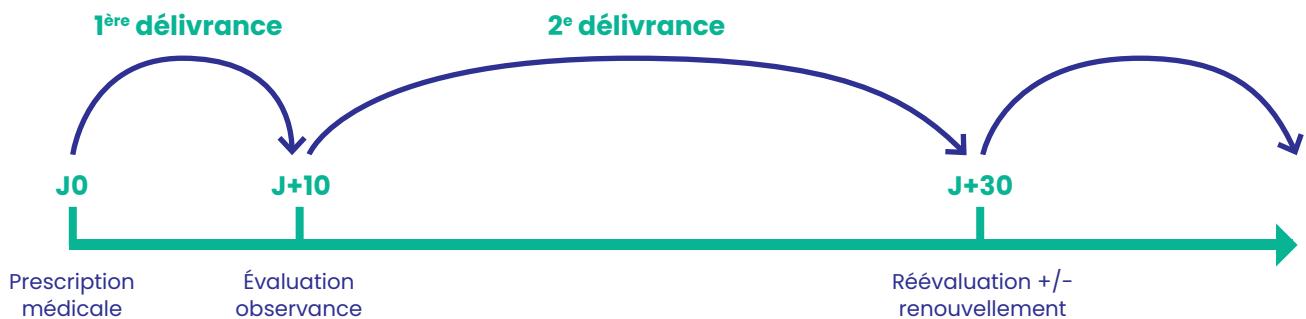
Ils appartiennent à la catégorie des Denrées Alimentaires Destinées à des Fins Médicales Spéciales (DADFMS) et sont destinés à compléter l'alimentation en cas de **dénutrition**. Disponibles en pharmacie,

leur remboursement est possible dans les conditions suivantes :

- Inscription sur la **Liste des Produits et Prestations Remboursables** (LPPR)
- **Prescription médicale** précisant le produit et le nombre d'unités par jour
- Situation de **dénutrition** selon les critères de la HAS

QUELLES SONT LES MODALITÉS DE PRESCRIPTION ET DE DÉLIVRANCE ?

La **1^{re} DÉLIVRANCE** est limitée à **10 JOURS DE TRAITEMENT**. Cette étape permet d'évaluer l'**OBSERVANCE, L'APPÉTENCE** et la **TOLÉRANCE** du patient.



Le pharmacien pourra adapter, selon l'observance, forme et arôme des produits **dans la limite des apports en énergie et protéines** prévus par la prescription, pour améliorer l'acceptabilité et limiter la lassitude.

EN DEHORS D'INFORMATIONS PLUS PRÉCISES SUR LES APPORTS ET LES BESOINS NUTRITIONNELS, L'OBJECTIF RECOMMANDÉ EST D'ATTEINDRE AU MINIMUM 400 KCAL ET/OU 30 G DE PROTÉINES PAR JOUR.
LES FORMULES LES PLUS CONCENTRÉES PERMETTRONT D'ATTEINDRE CET OBJECTIF AVEC 1-2 PRODUITS PAR JOUR.

Veiller à bien expliquer l'intérêt du traitement et la nécessité d'être observant. Sensibiliser sur l'importance de revenir après 10 jours pour la poursuite de son traitement.

COMMENT ÉVALUER L'OBSERVANCE ?

- Vérifier que le délai de réapprovisionnement soit cohérent (<10j). Penser à fixer une date de retour
- Vérifier l'observance, l'appétence et la tolérance lors du renouvellement

En cas de faible observance, le pharmacien peut adapter la forme ou le goût dans le respect des apports prescrits. Il est recommandé de contacter le médecin prescripteur ou le diététicien référent pour réévaluer la prescription. **Cette coordination interprofessionnelle est essentielle pour assurer une prise en charge nutritionnelle efficace et durable.**

Au bout du 1^{er} mois, le patient doit consulter à nouveau son médecin pour une réévaluation. La prescription peut alors **être renouvelée par tranches de 3 mois maximum**, selon l'évolution de l'état nutritionnel.

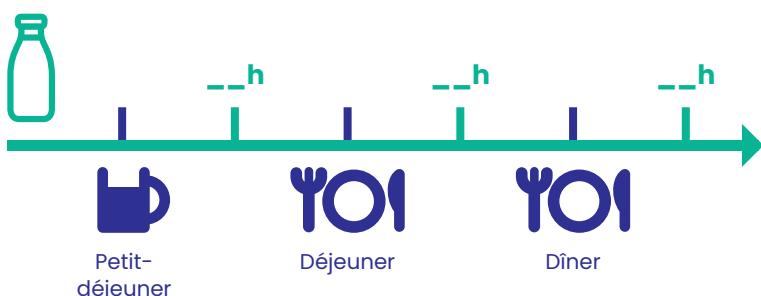
COMPLÉMENTS NUTRITIONNELS ORAUX

FICHE DE CONSEILS DESTINÉE AU PATIENT

LORS DE LA DÉLIVRANCE ET DU RENOUVELLEMENT

- Ce traitement vous aide à couvrir vos besoins nutritionnels, essentiels pour éviter la dénutrition et favoriser votre récupération.
- Il est important de le **prendre chaque jour**, même si vous n'en ressentez pas immédiatement les effets. La régularité est essentielle pour son efficacité.
- Revenez d'ici **10 jours** pour faire le point et, si besoin, adapter votre traitement.

Vous pouvez prendre les compléments aux heures indiquées suivantes (à compléter).



- Sur la journée (en une ou plusieurs prises)
- En complément des repas ou en collation
- De préférence frais
- Après ouverture, à conserver au réfrigérateur et consommer dans les 24 h

PENSEZ À REVENIR LE POUR LA SUITE DE LA DÉLIVRANCE.

Pour RENOUVELER LA DÉLIVRANCE, pensez à répondre aux questions suivantes :

OBSERVANCE

- Combien vous reste-t-il de produits à la maison ?
- Prenez-vous vos compléments tous les jours ?
Combien par jour ?
- Les consommez-vous en totalité ?

OUI NON

OUI NON

APPÉTENCE

- Appréciez-vous le goût ?
- Avez-vous essayé différentes saveurs ?
- Y a-t-il des goûts que vous n'aimez pas ?
Si oui, Lesquels ?

OUI NON

OUI NON

OUI NON

TOLÉRANCE

- Avez-vous remarqué un changement dans votre appétit ou votre digestion ?
- Avez-vous sauté des prises ?
Si oui, pour quelles raisons ?
- Rencontrez-vous des difficultés à les ouvrir ou les consommer ?

OUI NON

OUI NON

OUI NON